

Au Domaine de Fabrégas le parking naturel est prêt

Sur la partie basse du site appartenant au Conservatoire du littoral, à l'angle de la route de Fabrégas et du début de la Corniche merveilleuse, l'espace qui sert – essentiellement – de parking aux estivants, a été totalement réaménagé. « *Telle qu'elle était jusque-là, cette aire de stationnement nous faisait un peu honte au vu des nombreuses ornières qui rendaient une partie de l'espace impraticable* », souligne Sophie Sejalon, déléguée régionale adjointe du Conservatoire du littoral.

Afin de lui redonner du lustre, la Ville, la Métropole et le propriétaire du site ont donc accepté de financer l'opération à parts égales, apportant chacun 70 000 euros. Pour cette « *requalification* », poursuit Sophie Sejalon, « *on a choisi de mettre cet espace en lien avec une activité fruitière que le Conservatoire souhaite développer sur le domaine, en complément de l'activité de maraîchage déjà présente. L'idée est donc que le verger, situé en surplomb (et où ont été plantés des amandiers, des néfliers, des figuiers, des pêchers et des oliviers), coule sur l'aire de stationnement* ».

Trente places en plus

Le parking lui-même est qualifié de « naturel », puisqu'il n'est pas artificialisé, mais simplement en terre. Pour traiter les eaux qui ruissellent depuis les terrasses du verger, une



L'aire de stationnement a été réaménagée et végétalisée. (Photo M. G.)

noue (ou fossé) a été creusée au pied du mur, pour les collecter. Une autre noue est aménagée au centre du parking, et une troisième en bordure de la route. Et l'ensemble est végétalisé avec des chênes verts et des pins parasols. « *Nous avons choisi des sujets de petite taille car, plus on les plante petits, plus les arbres ont la capacité de s'adapter. Ils devraient donc rapidement apporter de l'ombre* », ajoute Sophie Sejalon.

Les responsables de l'opération précisent également que le réaménagement de l'espace a permis de gagner une trentaine de places de stationnement, portant la capacité à

près d'une centaine (dont sept réservées aux deux-roues, et deux aux personnes à mobilité réduite).

Parmi les personnalités conviées hier à inaugurer cette réhabilitation, la maire Nathalie Bicais se félicite de la réalisation d'une « *aire respectueuse de la nature, sans imperméabilisation du sol* ». Agnès Langevine, présidente du Conservatoire du littoral, concède qu'elle n'a « *pas l'habitude d'inaugurer des parkings ! Mais ici, conclut-elle, il s'agit d'une requalification et de la mise en place d'un verger qui valorise l'entrée sur le domaine et favorise l'accès aux plages* ».